



Le + syndical

INTER CENTRE

Alcatel·Lucent 

tout sur les prudhommes.com

→ LE site d'information sur les prud'hommes



## Les Vaches à lait ... A l'abattoir !!!

Les ingénieurs, cadres, techniciens, à vrai dire presque tous les salariés de ALCATEL-LUCENT en France seraient si on écoute certains des privilégiés quand on les compare à ce que la dégradation de la situation des salariés en France a provoqué comme précarité, difficultés de toutes natures. Mais et si, justement, le fait de toujours taper sur les classes moyennes mesures après mesures, plafond après plafond, prélèvements après prélèvements n'allait pas entraîner leur disparition et celui de tous nos systèmes d'assurance collective ( chômage, sécurité sociale, retraites complémentaires, conventions collectives ) ? Pour déboucher sur un système de précarisation généralisée associé à un assistanat en précaire équilibre budgétaire. Outrancier ? regardons dans le paysage social pour les salariés de ALCATEL-LUCENT en France les conséquences pratiques des décisions politiques couplées à la politique salariale et de l'emploi de ALCATEL-LUCENT .

### Les nouvelles taxes :

Dans un communiqué confédéral la CFE-CGC vient de dénoncer la totale incohérence des mesures fiscales entreprises par le gouvernement : « L'Etat n'a plus d'argent ?...Mais quand même : Aux 22 milliards d'allègements de charges pour diminuer les horaires de travail à 35h, il faut ajouter 8 milliards de détaxation pour augmenter les heures supplémentaires... au bonus fiscal de 20% pour encourager le développement de la Participation et de l'Intéressement, il faut soustraire la taxation de ces mêmes Intéressement et Participation pour renflouer l'assurance maladie...enfin, l'exonération de droits de succession est juste contredite par l'augmentation de la taxation des revenus de cette épargne pour financer le RSA... Comme chantent les enfants, « un pas en avant, deux pas en arrière, trois pas sur le côté, trois pas de l'aut'côté... ».

Fin Septembre le canard enchaîné se livrait à une petite revue de ces taxes et mesures déjà décidées ou dans le tuyaux qui vont peser sur le pouvoir d'achat des taxes moyennes.

**Nouvelles cotisations retraites :** Il y aura un relèvement des cotisations vieillesse en trois phases : 0,3% en 2009, 0,4% en 2010 et 0,3% en 2011. Par ailleurs la réforme des retraites prévoit un relèvement des cotisations vieillesse pour assurer l'équilibre des comptes d'ici 2020» et l'augmentation de la durée de cotisation de 40 à 41 ans. La CFE-CGC ne faisant pas de démagogie constate que cette mesure pour douloureuse qu'elle soit est nécessaire à la consolidation de la retraite par répartition. Ce sont plut les exonérations de cotisation qui posent problème.

### Taxe de 4% sur le CA des mutuelles assureurs et institution de prévoyance :

c'est l'actuelle contribution au fonds CMU qui va passer de 2,5 % du chiffre d'affaires à 5,5 % voire 6, 5% soit De 3,5% à 4% . C'est bel et bien une taxe qui va s'appliquer sur les cotisations à la Boétie Prévoyance ou demain Novalis prévoyance. La CFE-CGC refuse de se laisser abuser au discours creux et mensonger : oui cette taxe qui s'habille encore des oripeaux de la « solidarité » sera répercutée dans les cotisations : comment pourrait il en être autrement ? Les hommes politiques croient ils que les mutuelles et les institutions de prévoyance sont si mal gérées qu'elles accumulent des provisions sans objet et qu'on peut les taxer ainsi à gogo ? Qui va payer les salariés . La seule alternative serait de dégrader la qualité de la couverture santé.

Intercentre CFE -CGC ALCATEL LUCENT en FRANCE

[www.cfecgc-alcatel-cit.org](http://www.cfecgc-alcatel-cit.org)



Le + syndical

INTER CENTRE

Alcatel·Lucent 

tout sur les prud'hommes.com

→ LE site d'information sur les prud'hommes



Stock options : ( tant mieux ) Intéressement et participation à l'étude : la taxation des stocks option ne peut que réjouir la CFE-CGC qui a dénoncé l'utilisation de celles-ci pour faire échapper pendant les années de bulle financière une partie de la rémunération aux cotisations sociales. Pour ce qui est de l'intéressement et de la participation soulignons l'incohérence du gouvernement qui le Lundi essaye de vendre le développement de ceux-ci comme remède au problème de pouvoir d'achat et invente de nouvelles taxes dessus le Mardi. Inutile de dire que ce sont encore les mêmes qui payent et paieront.

Taxe sur les opérateurs Télécoms et FAI : C'est la contribution du gouvernement actuel aux difficultés de l'équipementier Télécom national. Le Président de la république a décidé de taxer les FAI et opérateurs mobiles de 0,9% de leur Chiffre d'Affaires pour financer les chaînes publiques de télévision Française. Viviane Reding, la Commissaire européenne à la société de l'information et aux médias, a déclaré dans une interview aux Echos qu'elle estimait que c'était certainement "la dernière chose à faire"... Quand on sait que la même est une forcenée de la baisse des prix des Télécoms , de la séparation fonctionnelle et du partage des infrastructures réseaux. Que les pouvoirs publics parlent « d'économie numérique » en ignorant allégrement qu'ils sont en train de décourager tout investissement dans les réseaux ... Cette taxe la frappera aussi les salariés de ALCATEL-LUCENT.

Financement du RSA

On atteint la au paroxysme de l'attaque contre les classes moyennes. La CFE-CGC s'interroge sur la taxation des revenus du capital et du patrimoine. Les revenus des placements et de l'épargne seraient taxés plus fortement, faisant passer leur assujettissement de 11% à 12,1%. Les petits épargnants et les catégories moyennes sont à nouveau mis à contribution. Les gros épargnants sont toujours protégés au Luxembourg, à Monaco, ailleurs ou par le bouclier fiscal...

Cette mesure nouvelle sort du chapeau présidentiel sans concertation préalable. Dans une période difficile en terme de croissance et de pouvoir d'achat, est-ce raisonnable d'avancer à tâtons sur le financement sans même savoir à quoi correspond le 1,5 milliard d'euros estimé ?

Cette précipitation cache un manque de rigueur dans l'estimation de la dépense nécessaire avec au final un risque de décalage entre le 1,5 milliard d'euros estimé à la louche et les besoins réels. Pour la CFE-CGC, une opacité de plus dans les mécanismes de financement !

Ajoutons y les « malus » écologiques récurrents à l'étude une seule « prime à la cuve » et prime transport facultative sous conditions de ressources comme seule réponse à la montée des coûts de l'énergie.

Et pas plus que l'évolution de la fiscalité locale la plupart de ce mesures ne sont prises en compte dans l'indice INSEE.

Face à cette situation nationale qui lamine leurs revenus les salariés ALCATEL-LUCENT sont confrontés à une politique salariale qui leur fait globalement perdre du pouvoir d'achat en ne compensant pas même l'inflation . Les cadres sont sous le coup d'une menace sur leur bonus et soumis à une comparaison internationale des salaires via Grading and Leveling.

Les vaches à lait se laisseront elles mener à l'abattoir comme des moutons ?

**POUR VOUS DEFENDRE VOTEZ CFE-CGC ! !**

Intercentre CFE -CGC ALCATEL LUCENT en FRANCE

[www.cfecgc-alcatel-cit.org](http://www.cfecgc-alcatel-cit.org)